

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2018

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Cécile BRAIDA, Michel FOURRIER, Yves MAUSSERT.

Excusés : Patrick PILARSKI, Jérôme ZANELLA,
Arrivée de M. Fabrice RENCUREL au point 4 de l'ordre du jour
Secrétaires de séance : M. Christian STANZER et Mme Mylène BORRELLI.

Pouvoir de M PILARSKI Patrick est donné à M. STANZER Christian
Pouvoir de M. ZANELLA Jérôme est donné à M. EYMARD Michel

Monsieur le Maire liste les points à l'ordre du jour et propose de rajouter à l'ordre du jour la vente de la maison du Bécha.

Accord du Conseil.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

1. Vente de la maison du Bécha

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de deux offres spontanées d'achat de la maison du Bécha. Monsieur le Maire donne lecture de la proposition d'achat de M. et Mme Puig et celle de M. Le Floch. Le Conseil Municipal décide de demander à Monsieur le Floch de reformuler son offre d'achat, sachant que son courrier ne mentionne pas de prix.

2. Tarifs des forfaits ski alpin 2018/2019

FORFAITS	Actuel	Proposition saison 2018/2019
Journée 9h à 17h	9.00 €	9.00 €
1/2 Journée matin 9h à 13h	7.50 €	7.50 €
1/2 Journée midi 11h à 14h	6.00 €	6.00 €
1/2 Journée après midi 12h à 17h	7.50 €	7.50 €
Fin de journée 15h30 à 17h	5.00 €	5.00 €
6 Jours	45.00 €	45.00 €
Scolaire Journée	6.00 €	6.00 €
Scolaire 1/2 journée	5.00 €	5.00 €
Annuel alpin	57.00 €	58.00 €
Annuel alpin + nordique		90.00 €
Groupe	10 forfaits payés le 11è gratuit	10 forfaits payés le 11è gratuit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, se prononce en faveur de la création d'un nouveau forfait annuel Ski Alpin - Activités Nordiques et valide l'ensemble des tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus.

3. Convention avec La Providence

Monsieur le Maire propose de faire appel à l'association La Providence pour un volume maximum de 550 heures. Le coût horaire est de 11 € /heure. Soit un montant maximum de 6 050 €.

A titre indicatif, l'année dernière la commune a utilisé 188 heures (2 068 €) contre 320 heures en 2016, uniquement pour de la fauche et du désherbage (pas d'entretien de bâtiments)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition et autorise le maire à signer la convention avec la Providence.

4. Travaux sur bâtiments

Arrivée de M. Fabrice RENCUREL

4-1 . Foyer de fond/ salle hors sac : chauffage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux devis sont parvenus en mairie pour la création d'une installation de chauffage, reliée à la chaufferie, pour le foyer et la salle hors sac, sachant que l'échangeur thermique est déjà installé dans le garage du bâtiment.

Monsieur le Maire présente et donne lecture des devis :

- L'entreprise Basille pour un montant de 14 662.43 €

« La période d'intervention pourrait avoir lieu semaine 35, 36, 37 selon les disponibilités Durée des travaux environ 6 jours. »

- L'entreprise Aquatube pour un montant de 14 893.38 €

« À l'heure d'aujourd'hui il m'est possible d'intervenir à partir du lundi 9 juillet 2018. Les travaux s'étaleraient au maximum sur deux semaines, soit la fin des travaux vendredi 20 juillet 2018. »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient le devis d'Aquatube.

4-2 . Foyer de fond/ salle hors sac : portes et fenêtres

Monsieur le Maire informe le conseil que des devis pour changer les huisseries (y compris les portes d'accès au wc publics de la salle hors sac, ont été réalisés :

- Ets Lemièrre : 8 châssis en PVC blanc pour un montant de 6 728 €

Le devis est incomplet. Une demande pour une version aluminium a été faite le 8 juin mais est toujours en attente de retour.

- Rey Jean :

Pour le Foyer de ski : 8 châssis en aluminium rouge pour un montant de 17 610 €

Pour la salle hors-sac, 5 châssis en aluminium rouge pour un montant de 9 365 € (dont 4 875 € sont liés à la rénovation des wc publics)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, retient à l'unanimité le devis de Jean REY.

4-3 . Agence postale

- Devis de **Loïc Le Ruyet** pour la réhabilitation de l'agence postale.

Dans le hall d'entrée : doublage du mur d'entrée côté fromagerie, sol en linoléum en dalles clipsées. création, pose et raccordement d'un wc et d'un lavabo à droite en entrant, reprise des murs en peinture blanche, reprise du plafond en placoplâtre.

Montant : 5 396 €

- Monsieur le Maire précise que le devis demandé à un autre artisan depuis plus d'un mois n'est toujours pas arrivé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, retient à l'unanimité le devis de Loïc Le Ruyet pour un montant de 5 396 €

5. Devis pour la réhabilitation du monuments aux morts

La dorure à la feuille d'or sur les petits chiffres est acceptée. Le devis initial, validé le 21 mars 2018 pour un montant de 1 686,24 € se montera désormais à 2 010 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention de l'ONAC et du souvenir Français.

6. Affouage

Une demande a été formulée afin de savoir si une coupe d'affouage sera faite cette année.

Le Conseil décide qu'il n'est pas possible de répondre favorablement cette année sachant que cette demande est la seule enregistrée.

7. SMVIC : Projet de territoire

Monsieur Le Maire propose d'envoyer les documents à tous les conseillers et d'en parler au conseil du 11 juillet.

8. Au fil de la Bourne : point sur l'avancement du projet

A l'initiative du Parc naturel régional du Vercors, le 21 juin dernier, le projet a été présenté in situ à M. le Conseiller régional en charge des espaces valléens qui a renouvelé l'entier soutien de la Région à ce projet structurant pour le massif du Vercors. Il appartient à la Communauté de communes de passer à la mise en œuvre du projet dont le subventionnement représente 79% du montant total.

9. Demande de subvention agence de l'eau protection des captages

Monsieur le Maire explique que le dossier de protection des captages a été réceptionné par l'Agence Régionale de Santé et que cela autorise la commune à solliciter l'Agence de l'eau pour une demande de subvention pour la protection des captages.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents sollicite une subvention de l'Agence de l'eau pour la protection des captages.

10. Proposition d'achat de bois

Monsieur Jean-Louis Glénat présente une offre d'achat pour les arbres coupés au Bécha (3 frênes et 1 tilleul).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents et des représentés la proposition d'achat de M. Glénat Jean-Louis et accepte de vendre ces bois en l'état à 120 €.

11. Restaurant scolaire

Depuis le 8 juin il n'y a plus de préparation de repas suite à la suspension de l'autorisation accordée par les autorités compétentes au restaurant de la Bourne.

Plusieurs possibilités s'offrent à la commune :

- Trouver un traiteur
- Repas préparés par les parents (comme actuellement)
- Plus de restauration scolaire

La réflexion est en cours.

12. Fête du bleu du Vercors 2019

Le Conseil municipal confirme son accord pour une organisation conjointe de la Fête de Bleu du Vercors en 2019, avec les communes de St Martin -en-Vercors et de St Julien-en-Vercors. Il autorise à l'unanimité, le maire à signer la lettre de candidature présentée par la commune de St Martin-en-Vercors.

Séance levée à 22h00

Prochain conseil : 11 juillet 2018 à 19h00